

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES MONT DU ROUMOIS 8 septembre 2020

Vu le code général des collectivités territoriales,  
L'an deux mille vingt, le 8 septembre, à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle des fêtes communale de Berville en Roumois, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 01 septembre 2020

### Etaient présents :

M. SIX Bruno, Mme HERVIEUX Véronique, M. LEGROS Michel, Mme GOTTE Aurélie, M. TOUZAIN Patrick, Mme ANTONIO Pauline, Mme AUFFRET Sandra, M BORNIA MBUC David, M BROSSAULT Nicolas, M BUGENNE Richard, Mme COUREL Jessica, M DELORME Emmanuel, M DEQUIN Steve, Mme GODARD Gaëlle, M HEUZE Daniel, Mme LEFEVRE Dorothee, Mme LEFRANCOIS Elisabeth, M LOIR Jean-Louis, M ROBERT Jérôme, Mme SCHOCK Martine.

### Etaient absents excusés :

M DUVAL Tony, Mme GREHALLE Karline, Mme VALLOIS Christine

Approbation du compte-rendu du 02 juillet 2020 : modification à apporter

### **DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE**

Monsieur le Maire informe :

La fonction du correspondant défense ayant pour vocation à développer le lien armée nation et promouvoir l'esprit de défense a été créée en 2001 par le Ministère délégué aux Anciens Combattants.

Considérant qu'à l'occasion des élections, il convient de désigner un nouveau correspondant,  
- à l'unanimité le conseil municipal désigne :

Monsieur **BROSSAULT** Nicolas

### **CONSTITUTION CCID : Commission Communale des Impôts Directs**

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650-1 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou l'adjoint délégué.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Monsieur le Maire informe qu'il convient de dresser une liste de 24 noms et seules 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) seront retenues

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de reporter ce sujet à la prochaine réunion de conseil.

Approbation du compte-rendu du 10 juillet 2020 : à l'unanimité

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Désignation du représentant de la commune au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
  - 2- Tarif repas cantine au 01 janvier 2021
  - 3- Travaux SIEGE27 : Route du THUIT
  - 4- Réfection mur ancien presbytère de Bosguérard : signature devis
- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**DESIGNATION REPRESENTANT AU SEIN DE LA CLECT  
(Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges doit être créée entre l'établissement public intercommunal et ses communes membres.

La CLECT a pour mission de procéder à l'évaluation du montant de la totalité des charges financières transférées et correspondant aux compétences dévolues.

Ces évaluations pourront être retenue par le conseil communautaire dans le cadre de l'évolution des Attributions de Compensation (AC) des communes membres .

La CLECT est composée d'un représentant par commune membre y compris les communes nouvelles conformément à la délibération n° CC/AG/52-2017 en date du 22 février 2017.

A l'unanimité des membres présents

Le conseil municipal

- Désigne Monsieur SIX Bruno, représentant de la commune au sein de la CLECT

**TARIF REPAS CANTINE AU 01 JANVIER 2021**

Monsieur le Maire informe que conformément aux accords contractuels chaque année, le prix de la prestation de la société LA NORMANDE fait l'objet d'une revalorisation. A compter du 1er septembre 2020, l'ensemble des prestations fournies par LA NORMANDE sera augmenté de 3% sur les prix hors taxe.

Par délibération en date du 12 décembre 2019, le conseil municipal avait fixé le tarif de la restauration scolaire à 3.60 euros à compter du 01 janvier 2020.

A l'unanimité des membres présents

Le conseil municipal **DECIDE**

- **DE FIXER** le tarif du repas à compter du 1er janvier 2021 à 3.65 euros
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette décision

**TRAVAUX SIEGE : Route du THUIT**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE a entrepris des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, d'éclairage publique et de télécommunication : **ROUTE DU THUIT.**

La réalisation de l'opération était subordonnée à l'accord de la commune qui s'est exprimée sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la délibération n° 2019-4 du 7 février 2020 à savoir :

Montant de la participation :

- en section d'investissement : 1 858.34€
- en section de fonctionnement : 3 750.00 €

Étant entendu que ces montants ont été ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE comme mentionné dans la convention signée en date du 07 février 2020 il convient de régulariser le montant de la participation à savoir :

- en section d'investissement : 2 183 33€
- en section de fonctionnement : 2 916.66 €

A l'unanimité des membres présents

Le conseil municipal

- **ACCEPTÉ** la participation financière au coût réel
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette décision

**REFECTION MUR ANCIEN PRESBYTERE DE BOSGUERARD : signature de devis**

Monsieur le Maire informe qu'à ce jour un seul devis pour les travaux de réfection du mur de l'ancien presbytère de BOSGUERARD a été reçu et qu'un second devis est en attente de réception - Par conséquent ce sujet est reporté au prochain conseil municipal.

**INFOS DIVERSES**

**RENTREE 2020 /2021 :**

✓ **LES EFFECTIFS :**

**174 ELEVES : dont 166 déjeunent à la cantine**

19 petites sections

20 moyennes sections

29 grandes sections

**SOIT 68 maternelles dont 15 Grandes sections à BERVILLE**

23 Cours Préparatoire

17 Cours Elémentaire 1ere année

20 Cours Elémentaire 2eme année

25 Cours moyen 1ere année

21 Cours moyen 2eme année

**SOIT 106 Primaires**

✓ **REPARTITION DES CLASSES**

**BOSGUERARD**

**Mme LANGLOIS**

*petite section + moyenne section*

**Mme RENWA**

*moyenne section + grande section*

**BERVILLE**

**Mme LAURENT**

*grande section + cours élémentaire 1ere année*

**Mme BIZET**

*Cours préparatoire*

**Mme CHENEST**

*Cours élémentaire 1ere année + Cours élémentaire 2eme année*

**Mme PIQUER**

*Cours moyen 1ere année*

**M KREMPP**

*Cours élémentaire 2<sup>e</sup> année + cours moyen 2eme année*

✓ LE PERSONNEL :

Madame BREBION Barbara n'ayant pas demandé à renouveler son contrat est remplacée par Madame Amélie ECHIVAL.

Madame PAPPARLADO Virginie étant en arrêt maladie est remplacée par Madame Emma COQUIERE.

A ce jour : 2<sup>e</sup> semaine de reprise scolaire :  
Mesdames ROUZIER, COQUIERE et ECHIVAL sont en arrêt maladie donc à remplacer pendant leur absence.

DEFENSE INCENDIE

Monsieur Jean-Louis LOIR présente le schéma communal de défense extérieure contre l'incendie adressé par le SERPN

SIEGE 27

Monsieur HEUZÉ délégué au SIEGE 27 donne le compte-rendu des réunions du 10 et 18 juillet

CONTAINER A CARTONS

Le problème de contenance des containers à cartons est évoqué - il n'y pas de possibilité d'avoir des containers plus grands  
Un rendez-vous est pris avec les services déchets de la communauté de communes et le SDOMODE

VISITE DES LOCAUX MUNICIPAUX

Rendez-vous est fixé : DIMANCHE 4 OCTOBRE à 9 heures

SIGNALISATION AU SOL EQUIPEMENTS SPORTIFS ECOLE PRIMAIRE :

Avec le temps, la signalisation au sol des équipements sportif est effacée. L'association LE CHEMIN DES ECOLIERS ayant le matériel nécessaire pour le remettre en état, se propose de la refaire

LA SEANCE EST LEVÉE A 22 HEURES

Le Secrétaire de séance  
Sandra AUFFRET

Le Maire  
Bruno SIX